

MEDECIN GENERALISTE - CONSEIL

Mission Générale :

Exercer un contrôle de l'application de la réglementation des organismes de sécurité sociale sur les demandes de prestations médicales, pharmaceutiques et contrôler leur pertinence avec les besoins de santé des assurés.

Missions principales :

- Contrôler des dossiers médicaux demandant un remboursement ;
- S'assurer de l'application des règlements et valider les dossiers avant transmission aux entités concernées ;
- Assurer le conseil concernant les demandes des prestations médicales, et pharmaceutiques ;
- Contrôler la pertinence et la légitimité des demandes de remboursement avec les besoins de santé des assurés.